# Saint-Germain-Laval



#### → VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal Public Mardi 17 septembre 2013 à 20h30 - Salle du Conseil VIE LOCALE

Le Centre de Loisirs Eté 2013 en image

#### VIE CULTURELLE

10<sup>ème</sup> partie Suivez l'histoire de votre village au fil des mois



27 ans d'expérience dans l'automobile

Jean-Marc COMAILLE 26 rue de la Voie Creuse 77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien - Réparation toutes marques











PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL **Tél.: 01 64 70 36 50 -** Fax: 01 64 70 24 56



3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup)
77130 Saint-Germain-Laval
Mob. 06 31 67 08 03
Tél. 01 60 74 22 15

alexandre.martin35@orange.fr



ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Île-de-France

AGENCE DE CANNES ECLUSE CD 124, ROUTE DE MONTEREAU 77130 CANNES-ECLUSE Tél. 01 64 32 88 77 - Télécopie 01 60 96 36 39

# Edito du Maire

#### saint-germain-laval.fr





" Bonne rentrée à toutes et à tous ! "

Quand j'étais enseignante, j'avais pour habitude, comme bon nombre de mes collègues je présume, de considérer non pas l'année civile, mais l'année scolaire comme unité de temps.

Avec septembre commence donc l'année 2013/2014. Nos chères têtes blondes, brunes ou rousses ont repris le chemin de l'école avec pour certaines une appréhension bien compréhensible. Les plus grands ont rejoint les bancs du collège ou du lycée.

Le conseil municipal, après deux mois de vacances (pas pour tous !) est prêt à étudier, examiner les différents projets en cours.

Le personnel communal qu'il soit technique ou administratif, après un repos annuel réparateur, s'efforcera comme d'habitude, de répondre à vos attentes.

Septembre, c'est aussi pour nos concitoyens en recherche d'emploi, malheureusement toujours plus nombreux malgré un très léger frémissement de reprise économique, le moment de reprendre leurs démarches.

C'est à eux que je pense en ce début d'année scolaire et je formule le voeu que, pour un grand nombre d'entre eux, leurs recherches aboutissent.

Le Maire







La cave à Bière de Montereau-Fault-Yonne se transforme et devient

# La-chope-a-biere.com

Bières, cidres, jus de pomme, paniers-cadeaux, coffrets-cadeaux Tireuses à bière (vente et location), fûts de 6, 15, 20 et 30 litres









# **Sommaire**

#### saint-germain-laval.fr





p. 6 Dossier spécial

- Inscriptions sur les listes électorales
- Point travaux
- p. 8 Vie culturelle
  - Histoire de notre village
  - Médiathèque "Le Manoir "
  - Histoire de Saint-Germain-Laval en 3 tomes
  - Journées Européennes du Patrimoine
- p. 14 Vie locale
  - 20<sup>ème</sup> vide greniers du C.O.S.
  - 19<sup>ème</sup> Course de Côte Régionale de Tréchy
  - Centre de Loisirs " Nathalie "
- p. 19 Vie associative
  - Forum des association
- p. 22 Informations
- p. 23 Rendez-vous Agenda

# Actualités | Vie municipale

saint-germain-laval.fr

# Inscriptions sur les listes électorales



es demandes d'inscription sur la liste électorale pour les citoyens de nationalité française ainsi que la liste électorale complémentaire (ressortissants d'un des Etats membres de la communauté européenne autre que la France) présentées par les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui atteindront cet âge avant le 1<sup>er</sup> mars 2014 sont reçues en mairie dès à présent et jusqu'au 31 décembre 2013 inclus.

Durant cette période, les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit, ou qui ont changé de commune de résidence, doivent demander leur inscription.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils sont désormais rattachés.

Les demandes d'inscription doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Il est rappelé que l'exercice du droit de vote, aussi bien lors des consultations partielles que des élections générales est subordonné à l'inscription sur les listes électorales.

L'inscription sur les liste électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral.

Les électeurs trouveront les renseignements utiles dans les mairies.

# Infractions en matière d'inscription sur les listes électorales

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière sera déférée au Tribunal d'instance. Les sanctions pénales, auxquelles elle s'expose en application des articles L.86 et L.88 du code électoral, seront effectivement appliquées.

# Pièces à produire à l'appui pour une demande d'inscription

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur: carte d'identité, passeport. En outre, les électeurs et les électrices devront se munir de justificatifs établissant leur domicile réel, ou les six mois de résidence exigées par la loi. Le droit d'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts.

Pour en savoir plus :

**Service Elections** 



Mairie de Saint-Germain-Laval 1 Rue de Verdun 77130 Saint-Germain-Laval

Téléphone : 01 64 32 10 62

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »

# Actualités | Vie municipale

saint-germain-laval.fr



# Point travaux

## → Pour améliorer le cadre de vie



Réfection en intégralité de la chaussée de **l'avenue de l'Ancienne Eglise Saint-Pierre** (+ de 900 mètres de chaussée) au mois de juillet.

#### Travaux de voiries programmés :

- Septembre, début des travaux à Tréchy réfection de la chaussée Chemin rural dit des Sables et réfection du trottoir de la rue du Bois de Châtillon);
- Début octobre, réfection de la chaussée du Chemin rural dit de l'Echelier :
- Mi-octobre, début des travaux Route de Provins de part et d'autre de la Mairie et réfection de la chaussée de la Mairie jusqu'au Centre commercial du bas de la Montagne;
- Novembre, travaux d'aménagement des placettes de l'allée des Hortensias et de l'allée du Parc à Saint-Pierre.

# 



Aussi, tout au long des mois de juillet et d'août, de nombreux travaux de maintenance et d'entretien se sont succédés pour améliorer le quotidien de nos enfants et de nos administrés.

#### saint-germain-laval.fr

# Le XIX<sup>ème</sup> Siècle

# " Des relations tumultueuses avec l'église "

'église occupe une grande place dans l'histoire de la commune au XIXème siècle. En 1818, l'édifice est fermé ; il a énormément souffert pendant les événements révolutionnaires et au cours de la période impériale. La paroisse de Saint-Germain-Laval a été rattachée à celle de Forges pour l'exercice du culte. Cette décision a vivement mécontenté l'ensemble de la population ainsi que les Ediles municipaux, qui craignent visiblement que cette disposition ne soit que le premier pas vers la disparition pure et simple de la commune. Conscient du morcellement du village et de la difficulté de fédérer dans un même projet la vie des quatre hameaux, le conseil municipal redoute que l'Administration ne décide un beau jour de rattacher le Bourg et Courbeton à Montereau, Tréchy à Courcelles, le Buisson à Laval et Gardeloup à Forges. Il n'a donc de cesse que de réclamer à cor et à cri la remise en état de son église. Devant l'inertie des pouvoirs publics, il lance une souscription qui recueille 3200 francs, une somme énorme pour l'époque, qui permet non seulement de mener à bien les travaux, mais également de la remeubler, et de la pourvoir en « ornements, vases sacrés et livres liturgiques ». Mais il faudra attendre 1837, pour que le Ministre de la justice et du culte rétablisse, à la demande de l'Evêque de Meaux l'édifice dans sa fonction religieuse.

Là, les malheurs de l'église ne sont pas terminés. Le clocher exige désormais de grosses réparations. C'est le début d'un nouveau bras de fer avec l'Administration, qui finira par financer sa remise en état en 1851. Les réparations du clocher sont elles à peine terminées, qu'il faut s'attaquer au plafond de la nef, qui menace à son tour de s'écrouler. Les dépenses correspondantes seront inscrites aux budgets 1852 et 1853, en utilisant tous les centimes disponibles et en demandant aux entrepreneurs de bien vouloir accepter des paiements différés.

La commune croit en avoir fini avec cette reconstruction, c'est le terme que le conseil emploie dans ses délibérations. C'est sans compter sur l'ouragan du 16 août 1868, qui ravage le village et emporte au passage

toute la toiture de la bâtisse. Il faut donc toutes affaires cessantes trouver une somme de 3.958 francs. Les finances de la commune sont au plus mal. La construction de la maison commune les a obérées pour de nombreuses années, épuisant toutes les capacités d'emprunt. Le Préfet refuse donc le plan de financement proposé par le conseil municipal. Le dossier est au point mort, quand un événement imprévu survient au lendemain de Noël 1868 : Le plafond de la nef s'effondre sur le Curé et les servants. Le conseil municipal ne manque pas de souligner la tournure qu'aurait prise cette catastrophe, si d'aventure elle s'était produite la veille, au moment où l'église était noire de monde, à l'occasion de lé célébration de la fête de la nativité. Il obtient donc gain de cause et peut procéder en juillet 1869 à la remise en état complète de l'édifice.

Pour la commune, c'est le début d'une nouvelle relation avec son église. Après avoir réclamé haut et fort sa réouverture, obtenu sa réhabilitation et la mise en place d'un célébrant, afin que « la population puisse bénéficier des secours de la religion et que les enfants reçoivent une instruction chrétienne », le conseil municipal affirme rapidement la primauté du temporel sur le spirituel, dès lors que les questions à traiter entrent dans son domaine de compétence. Du coup, les relations entre la communauté pratiquante représentée par le Curé et le Conseil de Fabrique, et la municipalité prennent vite un ton orageux pour ne pas dire conflictuel.

D'abord, n'est pas Curé qui veut à Saint-Germain-Laval! Le conseil municipal surveille les sentiments patriotiques du desservant de la paroisse et n'hésite pas à s'opposer à sa nomination dès lors que ceux-ci lui semblent suspects. Ainsi en 1887, après avoir constaté que le Curé en place était de nationalité belge et être intervenu, en vain, auprès du Procureur de la République, afin qu'il s'oppose à son installation, le conseil municipal prend la délibération suivante :

« Considérant que l'espionnage de nos ennemis se pratique sous toutes les formes possibles, que le Curé

#### saint-germain-laval.fr



de Saint-Germain-Laval est de nationalité étrangère et non naturalisé, qu'il est du devoir du Gouvernement de ne pas tolérer parmi les fonctionnaires des personnes qui peuvent le trahir, le conseil municipal demande à Monsieur le Ministre des cultes de retirer au Sieur Déby la cure de Saint-Germain-Laval et au cas où la commune ne recevrait pas satisfaction, le conseil municipal refuserait de façon formelle d'entretenir le presbytère et l'église, ne voulant pas que l'argent des contribuables serve à entretenir un étranger, quand d'autres fonctionnaires français peuvent manquer du nécessaire ». Le conseil municipal obtiendra satisfaction. Là, le Curé remplaçant, un breton, ne donne pas satisfaction et se fait rapidement congédier par l'Evêque. Mais il refuse de quitter le presbytère, si bien que le nouveau titulaire ne peut prendre possession des lieux. Il s'en suit un échange de correspondances entre le Maire, le Préfet et l'Evêque, qui prendra fin par un ordre comminatoire du Préfet :

« Monsieur l'Evêque de Meaux m'informe que l'ancien Curé continue à demeurer dans le presbytère et empêche ainsi son successeur de s'y installer. Je vous prie de donner les ordres pour que le nouveau curé soit mis en possession de son presbytère dans les meilleurs délais. Vous me ferez connaître, sans retard, les résultats de votre intervention » écrit-il au Maire, qui s'exécutera sans barguigner.

S'il assiste goguenard aux querelles internes de la hiérarchie ecclésiastique, s'il se montre chatouilleux sur les questions touchant à la défense nationale, le conseil municipal devient intransigeant, dès lors que le Curé ou le Conseil de Fabrique intervienne dans un domaine qu'il estime être de sa seule compétence. Ainsi, le 19 mai 1889, le Conseil de Fabrique adresse au Maire une demande portant sur des réparations à effectuer dans l'église d'un montant de 330 francs. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, comme il se doit, considérant que la commune a toujours entretenu l'église au fur et à mesure que les besoins s'en sont faits sentir, sans avoir besoin pour cela des injonctions du Conseil de Fabrique, refuse les crédits demandés et invite les demandeurs à s'adresser pour trouver les financements nécessaires aux personnes très riches qui ont remplacé la famille de Guaïta au château de Courbeton.

D'ailleurs, la présentation des comptes du Conseil de Fabrique donne lieu chaque année à des échanges aigres-doux, le conseil municipal refusant systématiquement de combler les déficits, avant de s'incliner à contrecœur devant les injonctions du Sous-préfet, alerté par l'Evêque de Meaux, non sans avoir en contrepartie obtenu une réduction significative des secours demandés.

En cette fin du XIXème siècle, les relations semblent s'apaiser. Comme si pressentant la grande épreuve qui s'annonce, Elus, Mécréants et pratiquants avaient brusquement décidé de ranger leurs querelles picrocholines pour mieux se préparer à affronter l'ouragan. En attendant, une tempête d'une violence inouïe s'abat sur la commune en mars 1914, emportant à nouveau le clocher de l'église. Le conseil municipal, toujours à la recherche d'un sou pour boucler son budget, « laisse le soin aux habitants de prendre l'initiative d'un référendum, qui indiquera si la majorité des habitants contribuables est d'avis que la toiture du clocher soit rétablie ou non ». Le clocher sera réparé. Une souscription publique permettra de récolter les fonds nécessaires. Ainsi, la cloche pourra quelques mois plus tard sonner le tocsin, annonçant le déclenchement du premier cataclysme du XX<sup>ème</sup> siècle.

> Jean TYCHENSKY, Président de l'association « Les Amis du Patrimoine »

3<sup>ème</sup> Vice-président de la CC2F, Conseiller Municipal



Suivez l'histoire de votre village au fil des mois.

Retrouvez la suite dans notre prochain numéro!

#### saint-germain-laval.fr

# Médiathèque "Le Manoir "

Réouverture de la Médiathèque " Le Manoir " le mercredi 04 septembre 2013

## Accueil assistantes maternelles

Jeudi 19 septembre 2013 à 10h

Jeudi 17 octobre 2013 à 10h

# r « A nous la parole »

Vendredi 20 septembre 2013 à 17h Vendredi 18 octobre 2013 à 17h

# → Méli-Mélo (5 - 8 ans)



La médiathèque propose aux enfants un moment d'évasion autour de lectures. A partir du mois de septembre, le Méli-Mélo aura lieu deux fois par mois à 11h (un mercredi et un samedi).

Samedi 21 et Mercredi 25 septembre 2013

Mercredi 09 et Samedi 19 Octobre 2013

Tarifs

Adulte : 10 euros (hors-commune :  $15 \in$ ) / Enfants (-18 ans) : gratuit Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

Utile

En ligne : http://st-germain-laval.bibli.fr Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition



Ouvert

Mercredi: de 10 h à 12 h

de 14 h à 18 h

Vendredi: de 16 h à 20 h Samedi: de 10 h à 13 h

Médiathèque « Le Manoir » 17 Rue des Tilleuls 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires au 09 63 60 03 13

#### saint-germain-laval.fr



# Histoire de Saint-Germain-Laval en 3 tomes

#### **PARUTION 2012**



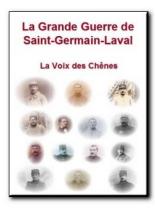
#### Dictionnaire des familles de Saint-Germain-Laval 1630-1910

Reconstitution réalisée par Monsieur et madame MERTZ Association « Les Amis du Patrimoine »

Les passionnés de généalogie trouveront dans ce dictionnaire des renseignements utiles dans leurs recherches des ascendances familiales. Les férus d'histoire ou d'étymologie pourront étudier à loisir l'origine et l'évolution des noms et des prénoms, tant le patronyme faisait corps autrefois avec la terre qui l'avait vu naître...

**ISBN**: 978-2-9536991-2-8 Prix: **20** € **T.T.C.** hors frais de port

#### **PARUTION 2011**



#### La Grande Guerre de Saint-Germain-Laval « La Voix des Chênes »

Jean Tychensky – Association « Les Amis du Patrimoine »

Cet ouvrage a été écrit à partir de documents trouvés dans les archives départementales de Seine-et-Marne pour tout ce qui concerne le parcours des soldats, les délibérations du conseil municipal pour la partie ayant trait à la vie du village, les archives personnelles des familles de la commune. Il est un témoignage de reconnaissance à tous ces soldats, à peine âgés de 20 ans pour la plupart, qui sacrifièrent, parfois en la donnant, quatre années de leur vie pour la défense de leur pays...

**ISBN**: 978-2-9536992-0-4 Prix: **20** € **T.T.C.** hors frais de port

#### **PARUTION 2010**



#### Histoire de Saint-Germain-Laval ou il était une fois Madriolas...

Jean Tychensky – Association « Les Amis du Patrimoine »

L'église Saint-Germain-Saint Laurent occupe une place centrale dans l'histoire qui va vous être contée. Elle est en effet à l'origine de la fondation de notre village, le lieu où chaque dimanche les habitants des différents hameaux venaient entendre la messe puis participaient à l'assemblée qui, sous la houlette du marguillier, administrait la communauté...

**ISBN**: 978-2-9536991-0-4 Prix: **20** € **T.T.C.** hors frais de port

#### saint-germain-laval.fr

# **OJournées Européennes du Patrimoine**



# les 14 & 15 septembre 2013

→ Balades pour découvrir le patrimoine culturel et naturel du territoire des Deux Fleuves



#### Petits Villages et Vallons Briards

(Forges, Laval-en-Brie, Salins, Saint-Germain-Laval) **Dimanche 15 septembre** 

• 10h-17h > Départ sur le parking de la Mairie de Saint-Germain-Laval. Prévoir un pique-nique.

**CONTACT :** Office de Tourisme des Deux Fleuves - 01 64 32 07 76



(Saint-Germain-Laval, Forges, Montereau) **Dimanche 15 septembre** 

• **9h-17h** > Départ sur le parking du C.F.A. à Saint-Germain-Laval.

Prévoir un pique-nique.

**CONTACT:** Association des Amis du Partimoine

Jean TYCHENSKY - 06 33 05 49 85

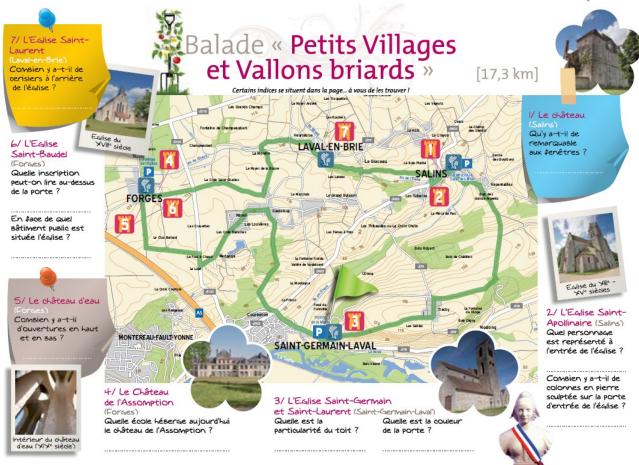


# 

Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

### saint-germain-laval.fr









# Montereau Vidéo

Ex enseigne **VIDEO FUTUR** a rouvert ses portes

Conseils, disponibilité, professionnalisme, la même équipe vous accueille

du mardi au samedi de 10h30 à 12h et de 15h à 20h

du dimanche au lundi et jours fériés de 16h30 à 20h

Vente et location DVD/BLURAY DISC Réparation CD/DVD/Jeux vidéos

Sur présentation de ce coupon Pour tout compte crédité de 20 € = 10 € offerts ! OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31/10/2013







"Pensez à votre sécurité et à celle de votre famille "

N'oubliez pas l'entretien de votre chaudière et le ramonage de votre cheminée.

L'entreprise MARTIN ALEXANDRE vous propose ses forfaits d'entretien annuels :

Entretien Chaudière Gaz
 Entretien Chaudière Fioul
 120 € TTC

Ramonage Cheminée à foyer ouvert 50 € TTC

Ramonage Cheminée Insert, Poêle 60 € TTC

N'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous au 06 31 67 08 03 - 01 60 74 22 15

#### **EURL MARTIN ALEXANDRE**

3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup) - 77130 Saint-Germain-Laval Mob. 06 31 67 08 03 - Tél. 01 60 74 22 15 - Email : alexandre.martin35@orange.fr

# Actualités | Vie locale

saint-germain-laval.fr



# **20**ème vide greniers du C.O.S.



e Comité des oeuvres sociales du personnel communal de la commune de Saint-Germain-Laval organise son traditionnel vide greniers, le dimanche 15 septembre 2013, sur le parking de la Salle l'Orée de la Bassée, de 8h30 à 18h30 (installation à partir de 7h00).

Inscriptions et paiement en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat avec une pièce d'identité avant le 13 septembre 2013. Un coupon d'inscription sera à remplir et le paiement s'effectuera obligatoirement en même temps. Une attestation vous sera remise avec votre numéro d'emplacement.

#### Tarifs:

Commune : 2,50  $\in$  le mètre Hors commune : 5  $\in$  le mètre

RESTAURATION SUR PLACE

# **©** Dimanche 8 septembre 2013 19ème Course de Côte Régionale de Tréchy





# SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2013 de 9h à 12h

# Centre de

Nathalie

# Actualités | Vie locale

saint-germain-laval.fr



# ©Centre de Loisirs " Nathalie "

# Les vacances d'été en image ...

sorties à provins, à la piscine, activités manuelles sur les étoiles (élémentaires) et chasse au trésor des héros (maternelles)









# Actualités | Vie locale

# ©Centre de Loisirs " Nathalie "

# Les vacances d'été en image ...

les nuits trappeurs, le grand jeu des super héros et le monde de Robi











# Actualités | Vie associative

#### saint-germain-laval.fr

# @A.C.S.G.

#### DANSE DE SALON

M. AL SID CHEIKH - 06 75 27 21 92

#### **RANDONNEES**

M. CHARRÉ - 01 64 32 42 65

#### **GYMNASTIQUE ADULTES**

M. VITTORINO - 06 78 66 75 99



# ©E.S.L.

#### **VTT** Loisirs

M. JACQUIN - 01 64 32 47 07

#### KARATÉ DO

M. BONNESSON - 01 77 03 10 77 eric.laboulange@laposte.net

#### **FOOTBALL**

Mme LE BEUX - 06 16 99 22 76

# Associations Indépendantes

#### ECHECS « Roi Mat »

M. BOULHEL - 06 63 67 74 07

#### JUDO

M. PIERDET - 01 64 70 22 37

#### TIR A L'ARC

M. THEISS - 06 03 89 69 58

#### **CLUB DE L'AGE D'OR**

Mme NOIRAULT - 01 60 96 20 03 Au club - 01 64 31 07 36

#### **ARTS « LEZARTISTES »**

Mme FOUICH

01 64 32 72 93 / 06 16 27 27 10

#### LES AMIS DU PATRIMOINE

M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85

#### **MUSCULATION « CENT FAMILLES »**

M. DOISY - 06 11 03 50 69



## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

« G.C.S.G.L. »

Mme VAN DOORN 01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

#### **YOGA**

Mme SCHMITT-RUBIO - 06 33 33 85 94

#### **TENNIS**

M. PAGES - 06 15 36 57 37



Mme DERVILLEZ - 01 64 32 20 61

#### **COMITE DES FETES**

M. DUDILLIEU - 09 53 73 04 50

#### PECHE A LA MOUCHE

M. CASSAIGNE - 01 64 70 29 32







# Actualités | Vie associative

saint-germain-laval.fr



# **⊘**Gymnastique Club Saint-Germain-Laval (G.C.S.G.L.)



Les inscriptions pour votre enfant au club de gymnastique sont prévues le **samedi 7 septembre 2013 de 10h à 13h**, à la salle de sport de Courbeton.

Renseignements : Dominique VAN DOORN - 06 72 78 14 13



# Zumba fitness



# **ESL** Karaté do

Pour le premier cours, le Karaté do, art martial japonais, vous invite à essayer gratuitement. Les cours sont assurés par plusieurs ceintures noires 1<sup>er</sup> à 6<sup>ème</sup> dan, tous diplômés de la Fédération et d'État.

#### Les cours :

Enfants ont lieu les lundis jeudis de 18h à 19h / Adultes 19h 20h30 ; jeudi cours compétition à 19h30

Reprise des entraînements prévue 2ème semaine de septembre. Le certificat médical et la licence sont obligatoires.

Renseignements: Jean-Claude MALOUBIER - 06 13 47 77 21

# **Informations**

#### saint-germain-laval.fr

# Fiscalité

Les avis d'impôt sur le revenu sont en cours de distribution et sont également progressivement accessibles en ligne sur www.impots.gouv.fr. Les avis de non-imposition et d'imposition pour les contribuables non mensualisés sont envoyés et mis en ligne à partir du 14 août. Pour les contribuables mensualisés, les avis d'imposition sont envoyés et mis en ligne à partir du 23 août.

# Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.)

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée à la fin du mois d'août 2013. L'ARS est attribuée sous condition de ressources aux familles ayant des enfants scolarisés de 6 à 18 ans. Son montant, par enfant et par an, est modulé en fonction de l'âge de l'enfant.

# Emploi : Mission Locale



La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

- Permanence à la Mairie de SAINT-GERMAIN-LAVAL, les mercredis de 13h45 à 17h30 tous les 15 jours
- Prochain rendez-vous les: 4 18 septembre 2013 / 2 16 30 octobre 2013

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter, Melle Jessica IMIRA ou Melle Laure PENANCIER au 01 60 57 21 07.

# Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).



# Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin 77130 Montereau-Fault-Yonne Tél.: 01 60 57 00 52

# Collecte des déchets ménagers

La collecte des emballages ménagers : 

Vendredi (semaine impaire)

La collecte des déchets ménagers :

Lundi - Jeudi



Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Lundi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00

Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 Jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00

Vendredi : de 13h30 à 19h00

Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00

Dimanche : de 8h30 à 13h30

Fermetures les : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

# Collecte des encombrants

Jeudi 10 octobre 2013



# Rendez-vous - Agenda

#### saint-germain-laval.fr





- Le Club de l'Âge d'Or vous attend à l'ancienne école du Petit Buisson :
  - Le lundi et jeudi : entre 9h30 et 11h30 pour l'Initiation à l'informatique
  - Le mercredi : de 14h à 18h pour les jeux de société
  - Le dernier mercredi du mois de 14h30 à 16h : Atelier de compositions florales
  - Le jeudi après-midi : Randonnée

Informations - Réservations

Mme Denise NOIRAULT (tél.: 01 60 96 20 03)

Mme Marguerite MARTIN (tél.: 01 60 96 63 38)



- Mardi 3 septembre 2013 : Rentrée des classes
- → Vendredi 6 septembre 2013 : Assemblée générale de l'A.C.S.G.
- Dimanche 8 septembre 2013 : Course de Côte Régionale de Tréchy Essais 9h30 / Course 13h30
- Samedi 14 septembre 2013 : Forum des Associations de 14h à 18h30 Stade de Pontville
- Dimanche 15 septembre 2013 : 20<sup>ème</sup> vide greniers du C.O.S. Salle l'Orée de la Bassée, de 8h30 à 18h30
- Samedi 14 & Dimanche 15 septembre 2013 : 30<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine
- Mardi 17 septembre 2013 : Conseil Municipal Public à 20h30 Salle du conseil
- Samedi 28 septembre 2013 : Journées portes ouvertes au Centre de Loisirs "Nathalie" de 9h à 12h Stade de Pontville

Nouveaux horaires de consultations au cabinet du Docteur ROSCA (tél. : 06 36 84 30 92)



Lundi / Jeudi 13h30 - 16h Consultations sans RDV

Après 16h30 Consultations sur RDV

Mardi / Vendredi 9h00 - 11h30 Consultations sur RDV

11h30 - 13h30 Visites à domicile

13h30 - 16h Consultations sans RDV

Après 16h Consultations sur RDV

Samedi 9h - 12h Consultations sur RDV

Mercredi Fermeture hebdomadaire



# ATIS Zeynel

Conseiller Technique

3, Rue d'Enfer - 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

Tél.: 06 98 26 10 18 brcbat@sfr.fr

#### NOS PRESTATIONS

- MAÇONNERIE GROS ŒUVRE (construction, agrandissement)
- MAÇONNERIE SECOND ŒUVRE (peinture, carrelage, faïence)
- CHARPENTE COUVERTURE (réfection et neuf)
- ISOLATION THERMIQUE (intérieur, extérieur)
- RAVALEMENT PEINTURE



# GAZEL

### Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne Saint-Germain-Laval

Vous accueille 7j / 7 de 8 h à 13 h et de 14 h3 0 à 20 h

& réalise vos travaux de couture

#### A partir de 20 € d'achat, livraisons à domicile après 20h°

\*sur le secteur de Saint-Germain-Laval en appelant au :



06 83 14 31 08

01 64 70 23 72

01 60 74 42 06

#### Coordonnées de la Mairie :

Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél.: 01 64 32 10 62 - Fax: 01 64 32 90 69

Email: contact@saint-germain-laval.fr - Site internet: www.saint-germain-laval.fr



#### Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

Lundi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Jeudi : fermé au public toute la journée

Samedi : de 9 h à 11 h (sauf pendant les vacances scolaires)

#### Permanence du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux :

Samedi : de 9 h à 11 h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2013

Directrice de la publication :

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

#### Responsable de la rédaction, conception et réalisation :

Olivier MARTIN, Adjoint au Maire chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies

#### Distribution et Impression :

Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843